

REVUE DE PRESSE



QUOTIDIENNE













Politique ()

Vendredi 26 mai 2023

>> PRESSE NATIONALE



RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE : TIÉMOKO MEYLIET KONÉ A ÉCHANGÉ AVEC LES AMBASSADEURS ÉMIRATI ET BRÉSILIEN, HIER

Le Vice-président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, a accordé deux audiences successives aux ambassadeurs des Émirats arabes unis et du Brésil, hier jeudi 25 mai 2023, au Palais présidentiel, au Plateau. Avec ses deux hôtes, il a échangé sur le renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et les Émirats arabes Unis et les relations entre la Côte d'Ivoire et la République fédérative du Brésil, conformément à la vision du Chef de l'État, Alassane Ouattara, et de son gouvernement de mobiliser des ressources en faveur du développement économique et de la création de richesses.



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR LES RÉFUGIÉS BURKINABÈ AU NORD/ KANDIA KAMARA DEVANT LES DÉPUTÉS : « C'EST UNE MESURE POUR PROTÉGER LA CÔTE D'IVOIRE »

La ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, Kandia Camara, était hier jeudi 25 mai devant la Commission des affaires sociales et culturelles de l'Assemblée nationale pour présenter la loi portant statut du corps diplomatique. Selon la ministre d'État, les réfugiés burkinabè qui affluent vers la Côte d'Ivoire étaient pris en charge dans des familles d'accueil. Leur nombre devenant de plus en plus important, et les familles ne pouvant continuer à les accueillir, ils se retrouvaient sur les places publiques, dans les marchés et lieux de culte. Pour elle, la construction de logements permet de les cantonner plutôt que de les laisser dans la nature. "Leurs mouvements sont contrôlés, ils sont profilés et nous savons qui ils sont", a-t-elle soutenu.





TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE LA CÔTE D'IVOIRE : LE PAYS BÉNÉFICIE D'UN FINANCEMENT DE PLUS DE 2 000 MILLIARDS DE FCFA DU FMI

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (Fmi) a approuvé, le mercredi 24 mai 2023, en faveur de la Côte d'Ivoire, un accord de 40 mois d'un montant de 3,5 milliards de dollars (plus de 2 000 milliards de FCFA) au titre du Mécanisme élargi de crédit (Medc) et de la Facilité élargie de crédit (Fec). Ce financement vient soutenir la transformation du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la mise en œuvre du Plan national de développement (Pnd) tout en préservant la stabilité macroéconomique, a appris L'inter dans un document transmis par les services du Ministère de l'Économie et des Finances.

FILIÈRE CAFÉ-CACAO / GESTION DU FONDS COVID-19: 15,588 MILLIARDS DE



FCFA DE DÉPENSES EFFECTUÉES À CE JOUR

Le point de cette gestion du Fonds Covid-19 a été présenté, le jeudi 25 mai 2023 au Plateau, par le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani. Dans le PURGA mis en place par le gouvernement pour réduire les effets de la crise sanitaire sur le secteur agricole, 17 milliards de FCFA ont été affectés à la filière café-cacao. Sur ce montant, 12 milliards étaient destinés aux producteurs de café et de cacao ainsi qu'aux coopératives et 5 milliards de FCFA aux sociétés nationales exportatrices et transformatrices de café et de cacao. Faisant le point de la gestion de ce fonds, le ministre Adjoumani a indiqué que 15,588 milliards de FCFA de dépenses ont été engagées, à la date du 31 mars 2023. Ce chiffre représente un taux d'exécution des activités programmées de 91,70%.



PROCÉDURES RELATIVES AUX RECETTES NON FISCALES : ADAMA COULIBALY FAIT ADOPTER LE PROJET DE LOI

Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, était, jeudi 25 mai 2023, au Parlement au Plateau, face aux membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef) de l'Assemblée nationale. À cette occasion, le membre du Gouvernement, à l'issue des échanges avec les députés membres de cette commission, a fait adopter le projet de loi relatif aux procédures d'encadrement, de recouvrement et gestion des recettes non fiscales. Le ministre a expliqué que, quel que soit le mode de réalisation de l'activité d'intérêt général exercée par l'administration ou sous son contrôle, elle n'ouvre pas droit au payement d'une contrepartie par les usagers qui en bénéficient ou qui sollicitent sa mise en œuvre à leur profit.



COMMERCE, INDUSTRIE ET ARTISANAT : SOULEYMANE DIARRASSOUBA PRÉSENTE LES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES AU SECTEUR PRIVÉ

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, est intervenu, le jeudi 25 mai 2023 au Plateau, à la tribune "Focus PND" organisée par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). À l'occasion, il a présenté l'état des principales mesures incitatives prises par le gouvernement en faveur du secteur privé... Les réformes entreprises par le gouvernement ont permis de mettre en place plusieurs projets dont la construction de 11 marchés de gros pour un coût de 253,5 milliards FCFA; 155 marchés de proximité (28,75 milliards FCFA), la reconstruction de 18 marchés de détails incendiés (129 milliards FCFA) ... Ce sont autant de projets et opportunités d'affaires que le secteur privé doit saisir.



RESSOURCES HALIEUTIQUES MARINES : SIDI TOURÉ ANNONCE LA FERMETURE DES PÊCHES

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Touré, a animé une conférence de presse, le jeudi 25 mai 2023 à Abidjan-Plateau, autour de la "Fermeture saisonnière des pêches". « Face à la menace que constitue la baisse continue des ressources halieutiques marines, en application de la loi relative à la pêche et à l'aquaculture, et des engagements internationaux et régionaux de notre pays, le Ministère des Ressources animales et halieutiques a pris l'initiative pour instaurer un repos biologique annuel dans les eaux marines de Côte d'Ivoire, dont la communication en Conseil des ministres a été adoptée le 19 avril 2023 par le gouvernement. (...) Le repos biologique devant être mis en œuvre à partir de 2023 en Côte d'Ivoire connaîtra deux (2) phases : La Phase 1 débutera du 1er juillet au 31 juillet 2023 (...). La Phase2 s'étendra du 1er juillet au 31 août 2023 (...) », a indiqué le ministre Sidi Touré.



HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE : N'GOLO COULIBALY LANCE SIGNALIS, UNE PLATEFORME ANTI-CORRUPTION

Dans l'objectif de renforcer son dispositif anti-corruption, opérationnel depuis 2015, la Haute autorité pour la bonne gouvernance (Habg) a mis en œuvre, avec l'appui de la Coopération allemande, SIGNALIS, une plateforme « multicanale » sécurisée de signalement des actes de corruption et des infractions assimilées. La cérémonie de lancement de ce nouvel outil s'est déroulée hier, jeudi 25 mai 2023, au siège de l'institution à Cocody. En garantissant la confidentialité des informations et l'anonymat, la plateforme SIGNALIS permet de créer la confiance nécessaire au niveau des requérants pour une meilleure collaboration afin d'obtenir des dossiers de grande qualité et facilement exploitables. La plateforme permet également, par la modernisation de la gestion des plaintes et dénonciations, une plus grande efficacité, un meilleur traitement et suivi des saisines reçues.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : LES SÉNATEURS S'IMPRÈGNENT DES EXIGENCES DE LA BONNE GOUVERNANCE

Répondant à l'invitation du Sénat, Dr Traoré Bakari, directeur de cabinet du président de la Haute autorité pour la bonne gouvernance (Habg), a pris part à la séance d'informations de la chambre haute du parlement ivoirien, tenue le mercredi 24 mai 2023 à la Fondation Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro. Laquelle séance de travail était placée sous la présidence de Koumoué Koffi Moïse, président de la Commission des affaires économiques et financières (Caef) du Sénat. Le thème principal de cette réunion portait sur : «"Exigences et éthique de la bonne gouvernance : rôle des sénateurs". « J'ai profité pour leur expliquer les principes de la gouvernance, les exigences de la bonne gouvernance, l'importance de l'éthique en matière de gouvernance. Sans l'éthique on ne peut pas avoir de bonne gouvernance », a expliqué le directeur de cabinet du président de la Habg.





TÉNÉ BIRAHIMA, MINISTRE DE LA DÉFENSE : « LA GENDARMERIE RESTE DEBOUT QUEL QUE SOIT LE TEMPS »

1 627 gendarmes dont des officiers et des sous-officiers ainsi que des civils ont été décorés, hier à l'école de gendarmerie d'Abidjan-Cocody, dans l'ordre du mérite Ivoirien. Parmi les récipiendaires, les généraux Apalo Touré, Ouassénan Koné et Doumbia Lassina qui se sont vu décerner la médaille de la gendarmerie avec échelon Or. Une dizaine d'officiers supérieurs et de sous-officiers a obtenu la médaille de la gendarmerie avec échelon d'argent. Exprimant sa satisfaction, Téné Birahima Ouattara, ministre d'État, ministre de la Défense, a dit que ses hommes peuvent faire face à toutes les situations sécuritaires, vu la qualité des décorations... « Tous les indicateurs sécuritaires sont au vert. Cela démontre que la gendarmerie reste debout quel que soit le temps » a déclaré Téné Birahima Ouattara.



3E ÉDITION DES JOURNÉES DE LA FONCTION PUBLIQUE / ANNE OULOTO CHOISIT UNE CÉLÉBRATION ÉCLATÉE : ABIDJAN, AGNÉBY-TIASSA, GBÊKÊ ET LE HAUT-SASSANDRA

Le jeudi 25 mai 2023, à l'auditorium de la Primature à Abidjan-Plateau, Anne Désirée Ouloto, ministre de la Fonction publique a procédé au lancement des préparatifs de la 3e édition des Journées de la Fonction publique (Jfp 3), qui se tiendra du lundi 19 juin au vendredi 23 juin 2023 et placée sous le thème « Fonctionnaires et Transformation du Service public ». Anne Ouloto, ministre de la Fonction publique, a annoncé que la célébration de la cette édition va être éclatée à Abidjan et dans trois autres régions que sont l'Agnéby-Tiassa, le Gbêkê et le Haut-Sassandra.



YAMOUSSOUKRO : LES SÉNATEURS ADOPTENT LE PROJET DE RATIFICATION DU CODE DES POSTES DE CÔTE D'IVOIRE

Le ministre de la Communication et de l'Économie numérique, Amadou Coulibaly, était devant les sénateurs de la Commission des affaires économiques et financière le jeudi 25 mai 2023. Il a présenté un projet de loi de ratification concernant le code des postes de Côte d'Ivoire. À l'issue de cette présentation, le projet de loi a été voté à l'unanimité. « L'adoption de ce texte permettra de prolonger la période de monopole dont la Poste doit bénéficier pour pouvoir assurer son équilibre. Il était donc important de passer devant les législateurs, pour que ce texte soit adopté et que la Poste ait toute la latitude pour s'organiser, se réformer et assurer son équilibre », a-t-il fait savoir.

>>

VU SUR LE NET





COOPÉRATION SOUS-RÉGIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : LE GOUVERNEMENT RATIFIE LE PROTOCOLE DE LA CEDEAO

Le Gouvernement a adopté en Conseil des ministres, le mercredi 24 mai 2023 à Abidjan-Plateau, un décret portant ratification du Protocole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la lutte contre la corruption. « Cette convention adoptée en décembre 2001 par les 15 États membres de la CEDEAO vise à renforcer la coopération et à promouvoir dans l'espace communautaire des mécanismes efficaces pour prévenir, réprimer et éradiquer la corruption », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, par ailleurs ministre de la Communication et de l'Économie numérique. Cette convention prévoit un cadre de coopération, d'entraide judiciaire et d'assistance entre États membres, en vue de faciliter la poursuite et la répression des actes de corruption en Afrique de l'Ouest. (Source : CICG)





HÔPITAL GÉNÉRAL DE MÉAGUI: PLUS DE 13000 CONSULTATIONS EN 8 MOIS DE FONCTIONNEMENT

L'hôpital général de Méagui, situé dans la région de la Nawa, est régulièrement fréquenté par les populations. En effet, selon le Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, cet établissement sanitaire a enregistré 13 919 consultations et réalisé 688 accouchements dont 348 césariennes et ce, en huit mois de fonctionnement. D'une capacité d'accueil de 110 lits, l'hôpital général de Meagui est composé de 14 blocs principaux et contient les services des Urgences groupées, consultation externe, imagerie médicale, laboratoire, gyneco-obstétrique, bloc opératoire, réanimation, stérilisation, maternité et hospitalisation.



ANNÉE DE LA JEUNESSE : 820 JEUNES DU LÔH-DJIBOUA ÂGÉS DE 18 À 40 ANS, BÉNÉFICIAIRES DU PROJET C2D 2 EMPLOI JEUNES

Le ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, a présidé, le jeudi 25 mai 2023 à Divo, la cérémonie officielle de lancement de la phase 2 du Projet C2D Emploi des Jeunes dans la Région du Lôh-Djiboua dont 820 jeunes originaires âgés de 18 à 40 ans sont bénéficiaires du projet, à travers l'accompagnement au développement d'Activités génératrices de Revenus(AGR) et à la création de Micro et petites Entreprises (MPE). ''Cette cérémonie matérialise admirablement la volonté gouvernementale d'une action de proximité, dans sa stratégie d'insertion socioéconomique des jeunes, initiée depuis quelques années. Le montant global du projet est de 501 831 000 millions de FCFA, dont 448 766 000 millions de FCFA d'apport du C2D 2-Emploi, et 53 065 000 millions d'apport du Conseil régional'', a dit Mamadou Touré. (Source : CICG)



LA CARTE SCOLAIRE 2023 VALIDÉE

Le directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Kouadio Konan Raoul, a présidé, jeudi 25 mai 2023, les assises nationales de la carte scolaire qui a validé, pour la rentrée 2023-2024, l'ouverture de 2028 écoles préscolaires et maternelles, 55 collèges et 42 lycées dont neuf collèges transformés en lycées. Kouadio Konan Raoul a rappelé la construction de 1 857 écoles préscolaires et maternelles, entre 2011 et 2022, 5 042 écoles primaires et 369 collèges et lycées sur la même période.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels













+225 07 87 36 36 36





Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG). Contact: +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email: info@cicg.gouv.ci - Site Web: www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE DA





Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale